

GAL Grand Verdon



Vous êtes porteur d'un projet et souhaitez trouver un financement ? Vous êtes animateur d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et souhaitez coopérer avec le territoire du Grand Verdon?

Découvrez ici la stratégie LEADER 2014-2020 du territoire !

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

État membre : France
Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intercommunalités : 6
Nombre de communes : 81
Population : 46 788 habitants
Structure porteuse du Groupe d'Action Local : Communauté de communes Alpes Provence Verdon en partenariat avec le PNR du Verdon
Adresse : 1, place de Verdun—04170 Saint-André les Alpes

Caractéristiques du territoire

Le Gal Grand Verdon, le plus grand en PACA, est marqué d'une mosaïque de paysages offrant des patrimoines très diversifiés - pour certains remarquablement connus (Gorges du Verdon...) - qui lui assurent, certes, une renommée internationale mais sont aussi à l'origine de son enclavement. Le caractère très rural, l'absence de pôle urbain structurant, la faiblesse et la déstructuration de la couverture des services, équipements et entreprises sont également des problématiques que rencontre le GAL.

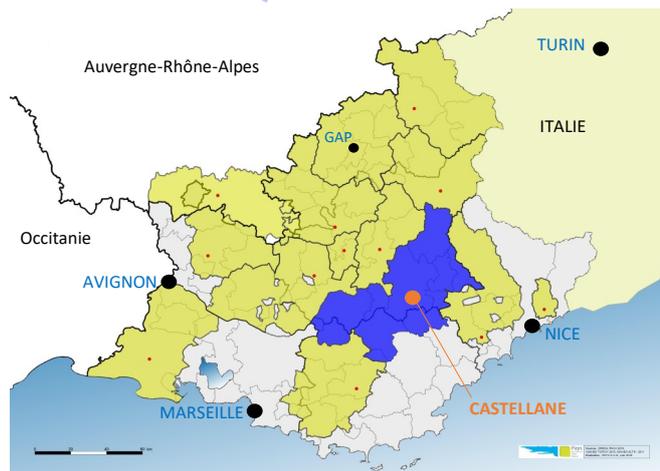
Les enjeux de ce territoire sont donc la mise en réseau des entreprises, le développement des services à la personne et sociaux, mais aussi la diversification de son économie (actuellement majoritairement touristique).

Objectifs stratégiques

« Le Verdon réinvente sa ruralité : conforter sa transition économique, sociale et écologique ».

- 1 : Replacer le **tourisme** au service du territoire
- 2 : Activer l'**économie partagée** du Verdon
- 3 : Cultiver le **vivre-ensemble** et transmettre le Verdon
- 4 : Recréer un **modèle alimentaire** basé sur l'agriculture locale

Trois objectifs transversaux : La **transition énergétique et écologique**, les **démarches collectives** et l'**innovation** sont des éléments qui devront être pris en compte lors de la conception des projets.



Contacts

Si votre projet s'intègre dans cette stratégie et dans une des fiches-actions ci-après, contactez l'équipe d'animation LEADER :

leader@ccapv.fr
04 92 83 30 74



Un programme décliné en 7 fiches-actions :

1

Offre touristique

> Organiser localement le tourisme en termes d'accueil, de promotion et de commercialisation de l'offre.



Exemples de projets recherchés : études de clientèles; élaboration d'une stratégie de structuration touristique; mise en place d'un observatoire du tourisme; mise en réseau et sensibilisation-information des acteurs du tourisme; élaboration de stratégies communes; création de produits combinés (volet 3 Charte Européenne du Tourisme Durable); sites internet « destination Grand Verdon »; équipements d'information du public.

Valorisation du patrimoine

> Améliorer l'attractivité touristique du territoire et la qualité de vie pour les habitants par l'organisation et la structuration d'activités « nature et culture ».

Exemples : étude de faisabilité de salles de spectacles, d'aménagement des sites touristiques; soutien aux itinéraires paysans; schéma de développement APN; labels Secrets de Fabrique; produits combinés (hébergement/restauration/accompagnement); signalétique et équipements d'information; outils d'interprétation des sites.



2

3

Mobilité durable

> Expérimenter, promouvoir et développer de nouvelles formes de mobilité douce, collectives ou alternatives.



Exemples : promotion et développement des transports en bus, covoiturage, chemin de fers; schémas de déplacements touristiques; intermodalité; études de parc locatif électromobilité; études des pratiques de déplacements; mise en place de transports multi-services personne/marchandise; sensibilisation-information.

Soutien et accompagnement à l'entrepreneuriat

> Structurer, accompagner les secteurs économiques composés de PME/TPE et trouver des réponses collectives à leurs besoins de services, de diversification.

Exemples : création d'une cellule d'accompagnement des projets d'entreprises et de services; appui à la mise en place de stratégies d'accueil d'activités adaptés aux enjeux environnementaux et économiques; marketing territorial; soutien aux clubs d'entrepreneurs; partenariats; création de lieux de partage de moyens et d'échange.



4

5

Solidarité alimentaire et autoproduction

> Mettre en place, pour réduire le budget alimentaire et soutenir la transition écologique, des zones de productions collectives et des systèmes d'échanges et de micro-transformation partagée.



Exemples : soutien et études de mise en place de jardins partagés; inventaire des initiatives citoyennes; développement de procédés agricoles écologiques; accompagnement des projets d'autoproduction, d'expérimentation; formations professionnalisantes; sensibilisation; investissements dans les équipements.

Agriculture territoriale de qualité

> Développer une agriculture de qualité et un système alimentaire territorialisé.

Exemples : études de marchés, inventaire des pratiques locales écologiques; diagnostics d'exploitations; études de faisabilité de projets collectifs de production et transformation locale; mise en réseau et partenariats; suivi des projets; actions de promotion et de communication; formations aux techniques agricoles et aux outils numériques de commercialisation; marchés agri-culturels locaux; financements petits équipements mutualisés.



6

7

Coopération

> Renforcer la coopération avec les territoires voisins en développant de nouveaux projets et concrétiser une coopération transnationale avec d'autres GAL Européens.



Exemples de coopération envisagée : valorisation du patrimoine géologique; développement du tourisme; développement de l'intermodalité; consolidation des projets alimentaires territoriaux; promotion des produits, projets d'économie circulaire à plus large échelle.



Pour en savoir plus :

www.ccapv.fr / www.parcduverdon.fr